



Pour assurer les droits de toutes et tous à la santé

Pour reconquérir la Sécu

Pour protéger toute la population de tous les aléas de la vie

**Mobilisation le 20 Mars : à Poitiers 15h00 parc des expos coté Vitalis,
Puis Manifestation devant l'ARS
à Châtelleraut - 10h30 kiosque**

« *De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* » ! Quel généreux principe solidaire pour la Sécurité sociale mise en place en 1945 dans la continuité des choix retenus par le Conseil National de la Résistance : chacune et chacun payait ce qu'il pouvait et, en échange, elles et ils étaient assurés « *des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail* ».

Ainsi, la Sécurité sociale, une seule caisse, couvrait de nombreux risques : la retraite, la maladie, la famille pour le besoin des enfants, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

La Sécu et l'accès aux soins remis en cause

Ce programme ambitieux, intitulé « Les jours heureux » a été appliqué dans un pays pourtant dévasté par la guerre et par l'occupation nazie. Mais il a été imposé grâce au très important rapport de forces de l'époque, gagné par la présence des salarié·es dans la Résistance, à l'opposé d'un patronat largement collaborateur.

Car la Sécu :

C'est la solidarité, bafouée par les principes du système libéral où on ne reçoit qu'en fonction de ce que l'on paie (assurance complémentaire maladie, retraite par capitalisation).

C'est 672 milliards d'euros de recettes (en 2023) qui ne passent pas par les marchés financiers, qui échappent à la voracité des actionnaires.

C'est la démocratie avec des représentant·es élu·es des salarié·es qui prennent des décisions en conseil d'administration et non l'État.

La seule branche maladie de la Sécu a subi :

La hausse constante des restes à charge pour la population, par la création puis l'augmentation du « ticket modérateur » (part payée par les patient·es) sur les consultations médicales, les urgences, les analyses, les examens, les médicaments, les transports, le forfait journalier hospitalier, ...

La fin de la santé qui soigne en fonction des besoins : depuis la réforme Juppé de 1995, c'est l'État qui gère le budget issu des cotisations, les partenaires sociaux en sont exclus et donc c'est l'État qui fixe le budget de l'année de la Sécu (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale), ce qui engendre un manque de moyens pour l'hôpital public, des suppressions de lits, de services, voire d'établissements et, pour les patient·es, des déserts médicaux, un manque de médecins généralistes et spécialistes, des attentes pour les consultations et les soins, de plus en plus de dépassements d'honoraires, ...

Un Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2025 d'austérité :

Une augmentation minimale de l'ONDAM hôpital (Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie), bien en deçà des besoins

Une baisse de l'indemnisation journalière de 100 % à 90 % des agents de la fonction publique en arrêt maladie.

La réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, plafonnées à 1,4 Smic contre 1,8 auparavant.

Chaque recul de la Sécu a fait une place aux complémentaires santé devenues indispensables pour se soigner. Elles fonctionnent sur une autre logique, financière, où le remboursement est fonction du montant de la cotisation.

Les personnes en retraite paient plus cher car la tarification augmente avec l'âge.

Conséquences : 12 % d'entre elles n'ont pas de complémentaire. **La prise en charge par les complémentaires du 100% santé** (et non par la Sécu ainsi affaiblie) pour l'optique, l'audiologie et le dentaire a entraîné l'augmentation de leurs tarifs (de 8 à 10 %).

La hausse de la taxe sur les complémentaires (qui se monte à 1,1 milliard d'euros dans le PLFSS) va encore se répercuter sur les cotisations des assuré·es.

Les personnes en retraite sont particulièrement concernées. Elles ont plus souvent besoin de se soigner et ne doivent pas renoncer à la santé pour raisons financières.

2025 : Reconquérir la Sécu

80 ans après sa création, la Sécurité sociale intégrale est plus que jamais nécessaire pour couvrir totalement tous les risques et aléas de la vie à la mort, et notamment la santé, et pour retrouver la solidarité, l'universalité et la démocratie.

Nos 9 organisations appellent à la mobilisation le 20 mars pour la reconquête de la Sécu :

Reconquête de l'accès aux soins : des hôpitaux de proximité, des centres de santé, davantage de personnel médical bien formé et bien payé et aux conditions de travail améliorées.

Reconquête des remboursements : aucun reste à charge, 100 % Sécu pour les frais médicaux de consultation et tous les examens et soins prescrits, et suppression des dépassements d'honoraires.

Reconquête des recettes : fin des exonérations de cotisations sociales ouvertes sans contrôle ni contrepartie aux entreprises ; financement par la cotisation sociale assise sur l'ensemble des revenus des salarié·es et les dividendes.

Reconquête de la démocratie sociale: gestion de la Sécu par les salarié·es et maîtrise des médicaments et de leurs prix par le développement d'un pôle public du médicament.